



COMMUNIQUÉ OFFICIEL N°4

29-03-21

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Fédération Française de Football a, ce mercredi 24 mars 2021, pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la COVID-19. Cette décision du COMEX de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats.

Ce verdict tant redouté, nous l'attendions tous, afin de pouvoir vous apporter des informations.

Toujours dans la volonté de vous accompagner au mieux, le Comité Directeur du District de Football de la MAYENNE s'est réuni ce vendredi 26 mars 2021 pour définir les modalités financières prises en faveur des clubs.

Devant cette situation exceptionnelle, le Comité Directeur a pris les décisions suivantes :

- **Les droits d'engagements Championnats et Coupes 2020-2021 de toutes les catégories seront remboursés sur le compte District de chaque club courant du mois d'avril.**
- **La redevance forfaitaire de recettes sur les équipes de D1, D2, D3 et D4 sera remboursée sur le compte District de chaque club courant du mois d'avril.**
- **Les équipes encore qualifiées en Coupe du District B. POIRRIER, en Challenge A et B ne seront pas prélevées de droit d'engagement pour la saison 2021-2022.**

Cette décision représente une aide significative de 54810 € en faveur des clubs. Cette somme s'ajoute au dispositif 1.50 € par licencié, du fond de solidarité 2019-2020 qui a été crédité sur les comptes clubs début septembre pour un total de 25205.50€.

Nous vous recommandons aussi d'être prudent dans vos initiatives en matière de tarifs pour la saison 2021-2022 envers vos licenciés, des dispositifs d'aides de l'état pourraient voir le jour « PASS'SPORT ». **N'allez pas trop vite sur ce sujet.**

Depuis le début de l'épidémie, le Comité Directeur rappelle son principe de solidarité envers les clubs et vous informe que des mesures complémentaires pourraient être annoncées ultérieurement en fonction de décisions de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football des Pays de la LOIRE.

À l'aube de ce qui s'apparente à une 3^{ème} vague, nos pensées vont à celles et ceux qui ont été touchés par cette épidémie et nous leurs témoignons notre sympathie.

Comptant sur votre compréhension et restant plus que jamais à votre écoute et service.

Bien à vous,

Nicolas POTTIER
Président du District de Football de la MAYENNE